



*Ministère de l'éducation nationale*

*Le Ministre*

*Paris, le* 25 SEP. 2012

Monsieur le Secrétaire Général,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre courrier du 22 août concernant la mise en œuvre du Livret Personnel de Compétences (LPC) qui atteste la maîtrise du socle commun dans le premier degré.

La difficulté de mise en œuvre du LPC que vous évoquez dans votre courrier existe et je l'ai déjà souvent soulignée. Il est donc nécessaire et indispensable de prévoir une évolution de cet outil. Comme je l'avais annoncé dans ma lettre de rentrée du 22 juin 2012, il est trop tard pour en modifier fondamentalement le contenu pour cette année scolaire. J'ai donc décidé de le simplifier dès maintenant. Le récent rapport de l'inspection générale fonde largement cette décision.

J'ai en conséquence sollicité la direction générale de l'enseignement scolaire pour qu'elle propose les modalités concrètes d'allègement du livret personnel de compétences. Ce nouvel outil sera adressé aux écoles et établissements scolaires. Les autorités académiques, avec l'aide des corps d'inspection territoriaux, auront à suivre et à accompagner les équipes dans ce dispositif.

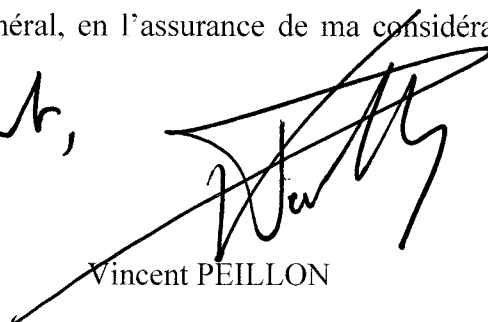
En lien avec la concertation nationale en cours, cette mesure transitoire permettra notamment de procéder à la validation des connaissances et compétences du socle commun à l'issue de l'année scolaire 2012-2013 dans un climat apaisé.

Monsieur Sébastien SIHR  
Secrétaire Général du SNUipp-FSU  
128 boulevard Auguste Blanqui  
75013 PARIS

Nous aurons ainsi à définir ultérieurement de nouvelles modalités d'évaluation d'un socle commun repensé et mieux articulé avec les programmes scolaires. Cette décision d'ajustement transitoire du LPC s'inscrit dans cette démarche générale d'amélioration de notre Ecole qui doit construire pour l'avenir un système plus juste, plus égalitaire et mieux compris par tous ceux qui doivent en bénéficier.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Général, en l'assurance de ma considération distinguée.

Bien cordialement,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Vincent Peillon', written in a cursive style. The signature is positioned to the right of the closing 'Bien cordialement,' and above the printed name 'Vincent PEILLON'.

Vincent PEILLON